FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N ° 2005-537 DU 25 AOUT 2005

Portant approbation de la Charte nationale des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries (PME/PMI).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2004-252 du 04 mai 2004 fixant la structure-type des Ministères ;

Vu le décret n° 2005 - 116 du 17 mars 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi ;

Sur rapport du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 août 2005 ;

DECRETE :

Article 1er : Est approuvée, la Charte Nationale des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes Industries (MPE/PMI) telle qu'elle figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la promotion de l'Emploi et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature et qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 août 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de l'Industrie du
Commerce et de la Promotion
de l'Emploi,

Massiyatou LATOUNDJI LAURI ANO.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MFE 4 MICPE 4 AUTRES MINISTERES 19 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 JO 1.